

Chats Sans Toi

Mairie de Forcalquier
2 Place du Bourget
04300 Forcalquier
Tel: 04 92 75 48 46



Engagement d'adoption

Adoptant:

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____ e-Mail: _____

Certifie adopter à l'association Chats Sans Toi:

Animal:

Nom: _____ Date de naissance: _____
Sexe: _____ Couleur: _____

● Identification : Oui, n° _____ Non (à faire lors de la stérilisation)

● Stérilisation : Oui, le : _____ Non (à effectuer à 6 mois)

● Vaccination : Typhus / Coryza Effectuée le: _____
Injection de rappel à effectuer le: _____
Prochain rappel à effectuer le: _____

● Traitement antiparasitaire: Effectué le: _____
A refaire le: _____

- ➔ Les chats sont placés uniquement lorsqu'ils ont reçu au moins 1 injection vaccinale Typhus / Coryza.
- ➔ Si l'adoption est faite avant la date de la 2^{ième} injection du vaccin, vous vous engagez à consulter le vétérinaire de votre choix afin qu'il réalise ce rappel qui sera à vos frais. Il pourra être complété d'une vaccination contre la leucose selon les conseils de votre vétérinaire.
- ➔ Au moment de la stérilisation des chats, il est intéressant d'effectuer un test à votre charge pour vérifier si votre chat est porteur ou non du « sida du chat » (virus FIV et virus FeIV). Ces derniers peuvent être transmis par la mère mais également lors de bagarres, morsures et aussi par la salive. Ce sont des virus qui provoquent une baisse des défenses immunitaires et peuvent rester latents pendant plusieurs années. Ce n'est pas parce que votre chat ne présente pas de symptômes qu'il n'est pas porteur. Effectuer le dépistage permet ainsi d'être vigilant et réactif quant à l'état de santé de son chat si celui-ci est porteur et également d'adapter le protocole vaccinal (il ne sert à rien de vacciner un chat contre la leucose si celui-ci est déjà porteur du FeIV). Ce test peut être fait avant pour donner une valeur indicative mais la fiabilité est optimale à partir de 6 mois.

Forfait d'adoption:

- Mâle : 150€ (sans la 2^{ième} inj vaccinale) 190€ (avec la 2^{ième} inj vaccinale)
- Femelle: 170€ (sans la 2^{ième} inj. Vaccinale) 210€ (avec la 2^{ième} inj vaccinale)

Les frais d'adoption comprennent :

- Les traitements antiparasitaires interne/externe administrés dès l'arrivée du chaton au sein de l'association, et renouvelés si nécessaire.
- La 1^{ière} injection de Typhus/Coryza si l'animal est adopté avant l'âge du rappel. Ou les 2 injections de Typhus/Coryza si l'animal est adopté après l'âge du rappel.
- La stérilisation et l'identification par puce électronique aux 6 mois de l'animal.

Les tarifs d'adoption comprennent uniquement une participation aux frais vétérinaire. L'association ne fait aucun bénéfice.

La carte d'identification sera mise à votre nom dans les mois qui suivent l'adoption.

Une adhésion à l'association vous sera proposée lors de l'adoption. Cette cotisation reste la seule aide financière pour que l'association puisse continuer ses actions.

Clauses d'engagement d'adoption

L'animal décrit est confié dans l'état où il se trouve et sans garantie. L'adoptant déclare accepter les conditions et clauses suivantes :

- L'adoptant devra prévenir l'association en cas de changement d'adresse ou coordonnées.
- L'association est en droit de récupérer l'animal si problèmes quelconques.
- L'association n'est pas responsable en cas de maladie ou accident de l'animal, et ce à compter du jour de l'adoption.
- L'association se réserve le droit de pouvoir visiter l'animal chez l'adoptant.
- Si l'adoptant désire se séparer de l'animal, il devra en informer au plus vite l'association.
- Si l'animal est perdu ou décède, l'adoptant devra en prévenir l'association.
- La somme versée par l'adoptant pour la participation aux frais vétérinaire n'est en aucun cas remboursable.
- L'adhésion à l'association proposée lors de l'adoption n'est pas remboursable.
- A compter de l'adoption, tous les frais vétérinaire seront à la charge de l'adoptant.
- L'adoptant s'engage formellement à faire stériliser l'animal adopté si cela n'est déjà fait, sous peine de se voir retirer l'animal par l'association.

Contact association Chats Sans Toi : Françoise

FENECH 04 92 75 48 46

(Laissez un messagesur le répondeur)

ADOPTANT Fait à Forcalquier, le

ASSOCIATION CHATS SANS TOI
